



# Ville de Cerny Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📠 01 69 23 11 10 🖱️ [mairie@cerny.fr](mailto:mairie@cerny.fr)

## ACCUEIL DE LOISIRS DE CERNY Été 2021

Formulaire de préinscription à retourner OBLIGATOIREMENT

**avant le lundi 21 juin 2021**

### Informations préalables

- ✦ Les préinscriptions sont prises en compte dans l'ordre d'arrivée
- ✦ Au-delà de la date butoir, les inscriptions seront acceptées en fonction du nombre de places disponibles (sauf urgence).
- ✦ La préinscription à l'accueil de loisirs vaut acceptation du règlement intérieur de la structure.
- ✦ L'accueil de loisirs fonctionne en structure fermée de 9 h à 17 h, aux tarifs présentés ci-après.
- ✦ Un accueil est organisé le matin de 7 h à 9 h et le soir de 17 h à 19 h.
- ✦ Les frais de restauration (3.32 €/repas) sont facturés par jour et par enfant en plus du tarif journalier.
- ✦ Une facture est envoyée à la fin du mois écoulé pour le règlement de la période.
- ✦ Toute journée ayant fait l'objet d'une absence non justifiée est automatiquement facturée.

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom du représentant légal : .....

Adresse : .....

### Tarifs Accueil de loisirs au 1<sup>er</sup> septembre 2014

Quotients	Tarifs journaliers				
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants	
N° 1	Moins de 170 €	3.83 €	3.13 €	2.78 €	2.42 €
N° 2	De 170 € à moins de 295 €	6.32 €	5.36 €	4.89 €	4.41 €
N° 3	De 295 € à moins de 425 €	8.71 €	7.52 €	6.92 €	6.33 €
N° 4	De 425 € à moins de 550 €	11.20 €	9.76 €	9.03 €	8.31 €
N° 5	De 550 € à moins de 1 070 €	13.27 €	11.62 €	10.80 €	9.97 €
N° 6	Plus de 1 070 €	17.01 €	14.99 €	13.98 €	12.97 €

♦ Le quotient familial calculé avec votre n° allocataire CAF ou votre avis d'imposition N-2

$$QF = R/P/12$$

R = Revenu brut global figurant sur l'avis d'imposition de l'année N-2 ou ressources CAF

P = étant le nombre d'enfants à la charge du foyer, sachant qu'en cas de famille monoparentale, la 1<sup>ère</sup> personne compte pour deux.

♦ Veuillez-vous reporter au tableau ci-dessus, indiquant le tarif journalier de l'accueil de loisirs

**Le Conseil municipal a fixé, par délibération n° 2014/VI/3-7.1 du 12 juin 2014, le tarif journalier de l'accueil de loisirs pour les familles extérieures à Cerny à 31.95 €, hors repas (3.32€).**



# Ville de Cerny

## Essonne



8 rue Degommier 91590 CERNY



01 69 23 1111



01 69 23 11 10



mairie@cerny.fr

# Préinscription

## Juillet 2021

« Je désire inscrire mon enfant le... » Cochez les cases correspondantes

Semaine 27		Semaine 28		Semaine 29		Semaine 30	
Mercredi 07 juillet		Lundi 12 juillet		Lundi 19 juillet		Lundi 26 juillet	
Jeudi 08 juillet		Mardi 13 juillet		Mardi 20 juillet		Mardi 27 juillet	
Vendredi 09 juillet		Mercredi 14 juillet (férié)	F	Mercredi 21 juillet		Mercredi 28 juillet	
		Jeudi 15 juillet		Jeudi 22 juillet		Jeudi 29 juillet	
		Vendredi 16 juillet		Vendredi 23 juillet		Vendredi 30 juillet	

## Août 2021

« Je désire inscrire mon enfant le... » Cochez les cases correspondantes

Semaine 34		Semaine 35	
Lundi 23 août		Lundi 30 août	
Mardi 24 août		Mardi 31 août	
Mercredi 25 août		Mercredi 1 <sup>er</sup> septembre	
Jeudi 26 août			
Vendredi 27 août			

**Je certifie avoir pris connaissance des informations préalables et du tarif journalier qui me sera appliqué pour lequel je ne pourrai lever aucune réclamation.**

Date et signature des parents (obligatoire)